

Attestation de fin de formation

Article L. 6313-1 du Code du Travail

— Participant :

Mélany DE ORNELAS

— A suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés, la formation suivante dispensée par le réseau Compétences Prévention et conforme au référentiel INRS pour les formations qui en dépendent :

Intitulé	Acquérir les bases en pédagogie
Date(s)	05/02/2026 24/02/2026 20/04/2026
Objectifs	Être capable de concevoir une session de formation dynamique et pertinente en suscitant l'adhésion de l'ensemble du groupe d'apprenants
Durée	Session de 11,50 heures.

— A été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue de l'épreuve certificative mise en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultat des acquis de la formation	
	Acquises	Restent à acquérir
<ul style="list-style-type: none"> • Établir et s'approprier efficacement un cahier des charges de formation. • Maîtriser les processus d'apprentissage chez l'adulte pour optimiser l'appropriation. • Construire un déroulé pédagogique adapté et performant. • Optimiser la transmission par une pédagogie innovante et dynamique. • Prévoir l'animation et adopter une posture de formateur bienveillant. 	<p>α</p> <p>α</p> <p>α</p> <p>α</p> <p>α</p>	

— **A validé / n'a pas validé** (rayer la mention inutile) **les compétences requises.**

Fait à :

, le 20/04/2026

Le formateur :

Monsieur Eric DELUCE

